

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal Du Lundi 2 février 2015

**Présents** : BERAL Didier – CREUS Béata – BERRET Patrick – DUMOUTIER Stéphane – GREGNAC Régine — COQUILLEAU David – DOMERGUE Vincent – TESTE Julie – EYRAUD Patricia – CROZE-ARAUJO Christelle – GARAND Sophie – MURILLON Luc

**Absents excusés** : PRAT Dimitri – TAULEIGNE Thierry – RICHARD Jean-Marie

**Absents** :

PRAT Dimitri donne pouvoir à BERAL Didier  
TAULEIGNE Thierry donne pouvoir à CREUS Béata

## ➤ *Assainissement : Demande de subvention Conseil Général*

Le Conseil Municipal a voté une demande de subvention auprès du Conseil Général au taux de 20% pour les travaux sur le poste de refoulement assainissement. Le plan de financement est le suivant :

### PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'Œuvre	10 370,00 € H.T.	Subvention DETR 2015 30%	48 856,24 €
	12 444,00 T.T.C.	Subvention Agence de l'Eau 30%	48 856,24 €
Travaux	127 000,00 € H.T.	Subvention Conseil Général Ardèche 20%	32 570,83 €
	152 400,00 € T.T.C.		
Local fosse sèche	25 484,14 € H.T.	Emprunt	65 141,66 €
	30 580,97 € T.T.C.		
<b>TOTAL</b>	<b>162 854,14 € HT</b> <b>195 424,97 € TTC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>195 424,97 € TTC</b>

14 Pour 0 Contre 0 Abstention

## ➤ *Nomination des délégués pour l'association de gestion forestière*

Le Conseil Municipal a élu Monsieur COQUILLEAU David comme délégué titulaire et Monsieur BERRET Patrick comme délégué suppléant, au sein de l'association des Communes Forestières dont la Communauté de Communes du Vinobre est adhérente pour le compte de ses communes.

14 Pour 0 Contre 0 Abstention

## ➤ *Entretien individuel professionnel*

Ajourné

➤ **Bulletin municipal : rectification délibération choix du devis**

Le nombre de pages du bulletin municipal ayant finalement été plus important que prévu lors de la réunion du Conseil Municipal du 17 novembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de mettre en paiement la facture de la société Fombon, Avenue de Roqua B.P. 53 07200 AUBENAS Cedex d'un montant de 1 481€ HT soit 1 650,60 € TTC pour l'édition et la gestion du bulletin municipal 2015.

14 Pour 0 Contre 0 Abstention

➤ **Temps d'Activité Périscolaires : Convention intervenant extérieur**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la conclusion d'une convention de prestations de services, pour l'activité de cinéma d'animation, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. L'intervenante extérieure interviendra sur les périodes du 23 février 2015 au 10 avril 2015 et du 27 avril 2015 au 26 juin 2015, pour un montant total de 870,00 €.

14 Pour 0 Contre 0 Abstention

➤ **Convention éveil musical année 2015-2016**

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler les activités de sensibilisation aux pratiques musicales à l'école pour l'année scolaire 2015/2016.

La commune participera financièrement au programme annuel des activités de sensibilisation aux pratiques musicales (15 séances) pour les trois classes du primaire et la classe de maternelle de l'Ecole Publique de MERCUER (1 heure par classe de primaire et une demi-heure pour la classe de maternelle, soit un total de 3h.30 par séance).

Le coût de ces prestations à la charge de la Commune sera de :

938 € x 3 classes pour 15 séances d'une heure	2 814,00 €
469 € x 1 classe pour 15 séances d'une demi-heure	469,00 €
Total :	3 283,00 €
Participation du Syndicat mixte de L' E.D.M.D.A (40 %)	1 313,20 €
Total à la charge de la Commune (60 %)	1 969,80 €

14 Pour 0 Contre 0 Abstention

➤ **CNFPT Convention de Partenariat**

Le Conseil Municipal a décidé de signer la convention cadre n° 1507R088 de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, qui organise les formations dont bénéficient les agents de la commune.

14 Pour 0 Contre 0 Abstention